



Syndicat des Territoriaux & ICT

Ville de Marseille & CCAS

4, Boulevard Henri Boule 13004 Marseille - Tél : 04 91 36 20 73

Email : cgtvdm@free.fr et cgtictvdm@free.fr

Marseille le 11 avril 2022

Reconduction du mouvement de grève dans les crèches du Lundi 19 avril au Vendredi 29 juillet

Reconnaissance de la pénibilité de nos métiers

Pour nous faire entendre

Tous et toutes en grève et mobilisé-e-s !!

Le LUNDI 23 MAI 2022*

9h devant la Mairie (place Bargemeon)

**Il ne suffit pas d'être en grève pour peser dans ce combat,
il faut être présent-e-s sur les rassemblements**

**Voilà 1 an, que la CGT lutte aux côtés des agents afin
que la collectivité reconnaisse la pénibilité de nos emplois
et nous permette de travailler en dessous des 1607h.**

Le préavis est reconduit sur les deux points suivants :

**1° Reconnaissance pérenne de la pénibilité des métiers de la Petite
Enfance par l'application de l'article 2 du décret n°2001-623 du 12
juillet 2001 permettant la dérogation aux 1607h. Dérogation qui nous
sera indispensable après l'application de la loi ASAP**

**2° La mise en place d'un plan pluriannuel de recrutement statutaires
(fin de la précarité des emplois)**

PS : Un préavis de grève est déposé. Vous pouvez faire soit les heures jusqu'à 2h30, soit la demi-journée mais à la prise de service ou alors la journée